

1

Institut médico-légal, lundi 14 janvier.

Le docteur Merta ne ressemble en rien aux médecins légistes des séries télévisées. Il n'écoute pas de musique en pratiquant ses autopsies, ne fait jamais de calembours douteux. On murmure derrière son dos qu'il est lunatique et grincheux. Mais c'est un des meilleurs de Nice dans son domaine. Sanglé dans sa tenue blanche de fonction, il se retourne pour jeter un coup d'œil à l'officier de police judiciaire qui entre. Il constate que c'est le capitaine Lisa Hernandez et ça le met presque de bonne humeur. « Le commandant Briard, pense-t-il, m'envoie de plus en plus souvent la belle blonde. Tant mieux, j'aime bien cette fille. »

La « fille » en question, une trentenaire svelte, se place deux pas derrière lui. De la même taille que Merta, un mètre soixante-quinze, mais beaucoup plus élancée, elle a des cheveux coupés ras, des pommettes hautes et des yeux couleur ambre cognac. Elle ne paraît pas dérangée par l'odeur de la morgue, ne cille pas en observant le corps du jeune homme étendu sur une des tables métalliques. Celui-ci est brun verdâtre, la peau ridée par sa macération en milieu hydrique. Pourtant, on devine qu'il a été, de son vivant, agréable à regarder. Ses mensurations et les traits de son visage ont des proportions harmonieuses.

Lisa se garde de mettre la pression au maître des lieux et attend en silence qu'il ait fini d'évaluer les dommages subis par la victime. Merta enclenche son dictaphone, mentionne la date du jour. Il énonce les caractéristiques du mort préalablement constatées : homme de type afro-européen ou afro-américain, mesurant un mètre soixante-

dix-huit ; plus de vingt ans mais moins de trente. Après cette énumération, le légiste ajoute :

– Petit détail à noter, il a été retrouvé en slip, mais pas n’importe lequel, un « Dandy », modèle grand luxe.

– Vous vous y connaissez en sous-vêtements, Doc, plaisante Lisa.

Le sourire en coin du « doc » lui confirme qu’il apprécie cette petite touche de familiarité. Néanmoins, avec lui, il ne faut pas en rajouter. Elle enchaîne habilement :

– Pourrait-il avoir eu le reste de ses habits déchirés par des rochers, bouffés par les poissons ?

– Pas à ce point. Je préciserai ça dans mon rapport. Il doit être resté immergé deux à trois semaines ; pas plus. Avant le plongeon, soit on lui a enlevé ses fringues, soit il s’est déshabillé pour une baignade ou des relations sexuelles. Malheureusement pour lui, la suite n’a pas été une partie de plaisir. Regardez ces marques de ligature aux aisselles, indique le légiste en se penchant pour mieux voir.

Suivant les mouvements du praticien, Lisa s’incline aussi, ensuite se redresse et déclare :

– Votre assistant, qui est intervenu samedi, a expédié la corde enroulée autour du cadavre pour analyse. Elle a certainement servi à le tracter et le coincer sous la coque. Le remous a dû le déloger, permettant aux gars de la sûreté portuaire de le découvrir.

– Si vous le dites, réplique Merta.

Après un instant de silence contemplatif, il reprend son analyse :

– L’homme a probablement été balancé à la flotte *post-mortem*. Je vous le confirmerai après avoir vu ses poumons. La cause du décès pourrait être un des deux traumatismes crâniens que vous voyez là. D’après mes premières observations, celui qui se situe au-dessus de la nuque peut avoir été occasionné par une chute ; pas l’autre. La fracture de l’os frontal est le résultat de coups violents assénés avec un objet contondant, probablement quand la victime était déjà à terre. Je ne décèle pas de lésions défensives notables.

Le légiste poursuit en montrant ce qu’il énumère :

— Une petite déformation de la colonne vertébrale, cette lordose étant due au port de charges... mains calleuses de travailleur manuel... soin dentaire à une canine, en haut à gauche. Elle a été récemment remplacée par un implant.

— Je crois que ça vaut cher, ce genre de truc.

— Je dirais, pour le pilier et la couronne, en moyenne deux mille euros.

— Slip de marque, implant... ce type semble avoir décroché le jackpot avant de clamser, s'étonne Lisa. Vous en pensez quoi ?

— Moi, rien. Cogiter, c'est votre boulot, rétorque Merta, sourcils froncés, comme toujours quand on l'interrompt trop souvent.

Les marques tracées sur le corps pour guider l'incision, il s'arme du scalpel adéquat en spécifiant :

— Commençons l'examen interne.

Lisa serre les dents. Elle se répète, comme chaque fois à ce stade, qu'assister à ce qui va suivre fait partie de son métier.

Il est presque dix-sept heures quand Lisa sort avec soulagement de l'institut médico-légal. Elle expire vigoureusement pour essayer de dissiper l'odeur désagréable qui imprègne encore ses narines. Puis, elle se dirige vers son véhicule, tout en téléphonant à son coéquipier Jules Lépidini, surnommé Lépi, à cause d'une mèche rebelle qui a tendance à se mettre au garde-à-vous sur sa tête. Elle lui résume succinctement ce qu'elle a appris et conclut :

— J'aurai le rapport de Merta demain matin dans ma messagerie.

La réponse de Jules Lépidini fuse dans l'écouteur :

— Il t'a à la bonne pour le remettre aussi vite. Tu lui as fait une petite gâterie ?

Comme Lisa ne daigne pas relever, il poursuit :

— Briard a réparti les tâches et fixé le prochain briefing à demain neuf heures. Il m'a chargé de te transmettre que c'était inutile de

revenir après l'autopsie. Tu peux rentrer, ma grande.

— Ça m'arrange parce que j'ai rendez-vous avec mon garagiste. Je dois lui laisser ma voiture pour une révision. Est-ce que tu pourrais passer me chercher en début de matinée chez Zidan ?

— Chez Zidan, c'est aussi chez toi, pas vrai ?

— Je t'en pose des questions ? Non ! Alors, épargne-moi les tiennes.

— Ah, ah, ah, ricane Lépi, ravi d'avoir fait mouche. D'accord, je viendrai à sept heures trente. Bonne soirée, ma belle.

— À toi aussi, mon beau.

Lisa démarre en marmonnant « de quoi il se mêle ? ». Elle squatte chez son amant, Zidan, depuis que le propriétaire du studio qu'elle louait a voulu récupérer son bien. Toutefois, elle considère cet arrangement comme provisoire. Et elle n'aime pas qu'on fourre son nez dans sa vie privée.

Au même moment au domicile de Zidan Madjer.

Madame Madjer bougonne en arabe. Comme son fils ne réagit pas, elle reprend un peu plus fort en français :

— C'est ta blonde qui t'a dit de te tondre les cheveux ?

Zidan fixe sa mère. Tous deux ont les mêmes yeux clairs, hérités de leurs aïeux, des Berbères kabyles. Comme Lisa, il va bientôt avoir trente-cinq ans. Mais pour sa mère, il reste le « petit dernier », seul garçon tant attendu après la naissance de quatre filles.

— J'en avais assez d'avoir une boule de cheveux crépus sur la tête. C'est trop long à sécher, finit-il par répliquer en reportant son attention sur l'écran de son ordinateur.

— Je t'aimais mieux comme tu étais avant.

Le couteau éplucheur de madame Madjer accélère son glissement le long des légumes, signe d'énervement qui incite son fils à se montrer conciliant.

— C'est gentil à toi de me préparer un couscous, Maman. Je vais me régaler.

— Ça ne doit pas t'arriver souvent. À chaque fois que je passe, il n'y a que des yaourts dans ton frigo. Elle ne cuisine jamais ta flic ?

— Arrête avec ça, Maman !

Madame Madjer coupe en tronçons les carottes et les navets qu'elle a achetés le matin même au marché, réserve les courgettes pour les ajouter en fin de cuisson. Elle ouvre le paquet de semoule, grain moyen.

— J'ai sorti un Tupperware du placard. Ce que vous ne mangerez pas ce soir, vous le mettrez au congélateur, dit-elle, un peu radoucie par le fait de se sentir utile.

Pendant que la préparation culinaire mijote, elle s'installe sur le canapé, puis demande :

— Tu n'oublieras pas de venir souper avec nous samedi soir ? Il y aura tes sœurs avec leurs familles. Elles ont invité une copine.

Zidan soupire. Il n'a pas plus que Lisa le désir d'avoir un enfant. Mais sa mère n'a pas perdu espoir de le marier avec « une jeune fille comme il faut qui lui donnera la joie d'être papa ».

— Je viendrai, promis, dit-il, pour mettre fin à la discussion au moment où Lisa rentre, une baguette de pain dans une main et un sac de provisions dans l'autre.

Au commissariat subdivisionnaire IV de Nice, salle de réunion du SRPJ¹. Mardi à neuf heures

En attendant le début du briefing, Lépidini, comme souvent, en raconte une bien bonne :

— En sortant de la salle d'accouchement, un jeune papa demande : « Docteur, expliquez-moi pourquoi ma femme a mis au monde des triplés. » Le médecin lui répond : « Ça dépend de plusieurs facteurs. » Et le père furieux s'écrie : « Plusieurs facteurs ! La salooope ! »

1 SRPJ : Service régional de police judiciaire.

L'arrivée du chef de groupe éteint les rires. Le commandant Nestor Briard, veste noire entrouverte sur un polo bleu pâle, est un quinquagénaire grisonnant au visage énergique, de taille moyenne mais bâti comme un rugbyman. Il est suivi d'une jeune personne potelée, aux épaisses boucles châtain foncé et aux grands yeux bruns. Il annonce :

— Voici la nouvelle stagiaire, Audrey Langel, de l'école de police de Cannes. Elle va terminer sa formation avec nous.

La jeune fille s'installe sur une chaise libre. Sa tunique rose fuchsia tranche avec les vêtements des autres participants, de couleurs plus neutres.

— Bonjour Audrey, dit Lépi en chemise saharienne kaki.

— Le gaillard qui vient de parler, reprend Briard, celui qui a un long nez, de larges épaules, est le capitaine Jules Lépidini, alias Lépi.

— Soyez prudente, Mademoiselle, le capitaine est un don Juan, intervient un homme fluët au regard vif et à l'allure juvénile malgré un début de calvitie.

Il est le seul à porter une cravate. Il la lisse, comme pour vérifier qu'elle est bien positionnée, en ajoutant :

— Permettez-moi de me présenter : lieutenant Élie Zerbib, super pro de l'informatique.

— Ouais, il n'est pas trop mauvais, admet le commandant Briard. À côté de lui, le grand moustachu est le lieutenant Maxime Jolivet et la blonde au pull noir s'appelle Lisa Hernandez, grade capitaine. Elle était l'officier de permanence la nuit où le macchabée a été signalé. C'est pourquoi le substitut du « proc », étudiant le dossier, nous a confié l'affaire. « Substitut », ça veut dire quoi, Langel ?

Tous les regards se tournent vers la stagiaire. Ses joues deviennent aussi colorées que son long chemisier soyeux. Surprise, elle hésite. Maxime Jolivet, taiseux de nature, sort de son habituelle réserve pour secourir la demoiselle en détresse :

— Ça veut dire « adjoint du procureur ». Celui-ci étant le magistrat qui dirige le parquet.

— Le parquet en terme judiciaire, pas un sol en bois, précise Jules Lépidini provoquant quelques gloussements complaisants.

— Bon, au travail, coupe Briard. Je résume ce que nous savons : la victime est un métis, mesurant un mètre soixante-dix-huit. Son âge : entre vingt et trente ans. Il a été repêché au port samedi à l'aube. Il n'avait pas de papiers d'identité sur lui, n'était pas fiché. Personne jusqu'ici n'a signalé sa disparition. Rien ne permet de l'identifier, à part le fait qu'il a été chez un dentiste à une date récente, pour des soins onéreux. Une légère lordose indique qu'il a porté, sans doute dès l'enfance, des charges lourdes. À toi, Hernandez.

Lisa s'avance jusqu'au tableau où sont affichées les photos de la scène de crime et prend la parole d'une voix assurée :

— Le corps a séjourné dans la mer moins d'un mois. La PTS, je traduis pour Langel, la police technique et scientifique, a déterminé qu'il était coincé sous un bateau, le *C'est assez*. Nom humoristique et approprié, comme vous pouvez le constater, pour ce yacht de huit mètres de long, amarré pour l'hiver dans une zone assez isolée la nuit, le quai Amiral-Riboty. Les remous ont dû faire remonter le défunt. Il a été constaté en cours d'autopsie qu'il n'avait pas d'eau dans les poumons. Il n'est pas mort de noyade.

Elle montre les clichés correspondants sur un écran en détaillant :

— Il a deux traumatismes crâniens, l'un à l'arrière de la tête et l'autre en haut du front. On ne peut pas savoir si celui qui est derrière provient d'un coup ou d'une chute. Ce qui est certain, c'est que ça l'a sinon tué, du moins assommé. On peut exclure la possibilité qu'il se soit fait l'autre tout seul, car il est le résultat de plusieurs chocs consécutifs. Donc, nous enquêtons sur un meurtre. On a fracassé le crâne de ce mec, en le frappant plusieurs fois avec un objet contondant. Il a été jeté à la mer *post-mortem*, saucissonné d'une corde. Ensuite, quelqu'un a plongé et l'a calé sous la coque ; mal, puisque les gars de la sûreté portuaire l'ont découvert. Il a des contusions, probablement provoquées par un traînage au sol, mais pas de blessures défensives décelables après son bain prolongé.